

# Via crucis (1) – Jésus est condamné à mort

Publié le 15 novembre 2021  
Abbé Patrick de La Rocque  
13 minutes

*Ô Pilate, écoute ! regarde ! contemple ! Elle est là, devant toi, la Vérité incarnée ! Oublie un instant ton pouvoir, les choses de la terre, ta puissance ; tais-toi, contemple.*

*Ils conduisirent Jésus de chez Caïphe au prétoire : c'était le matin. Mais les juifs n'entrèrent pas dans le prétoire, pour ne pas se souiller et afin de pouvoir manger la Pâque (Jn 18, 28).*

Commence ici le deuxième procès de Jésus. Une première fois, il avait été jugé la nuit par le Sanhédrin, procès qui s'était conclu par sa condamnation à mort. Le motif en était clair : les autorités juives le condamnèrent, car ils refusaient sa divinité : *Le grand prêtre lui dit : Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu ? Jésus lui répondit : Tu l'as dit ; et moi, je vous le dis, vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du ciel. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, disant : Il a blasphémé, qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème : que vous en semble ? Ils répondirent : Il mérite la mort (cf. Mt 26, 63-66).* Si Notre Seigneur est déjà condamné, pourquoi ce second procès, dit civil ? Tout d'abord parce que les romains, puissance occupante du pays, s'étaient réservés le droit de mort. Si les tribunaux juifs pouvaient régler les petits litiges, les grandes causes devaient être portées au tribunal romain. En l'occurrence, cette disposition arrangeait les juifs. En effet, non seulement ils voulaient faire mourir Notre Seigneur, mais ils voulaient encore qu'il meure crucifié. C'était à leurs sens la meilleure preuve de sa non messianité, vu qu'il était écrit dans le Lévitique : *Celui qui est pendu au bois est maudit de Dieu (Dt 21, 23).* Mourir en maudit de Dieu, ce n'était point être le Messie choisi de Dieu, béni de Dieu. Or la loi juive ne prévoyait pas la condamnation à mort par le bois, mais seulement par lapidation. A l'inverse, l'usage romain consistait à crucifier les condamnés s'ils n'étaient pas citoyens romains. Il fallait donc que ce soient les romains qui condamnent Jésus à mort, pour qu'il soit crucifié.

Aussi l'amènèrent-Il devant Pilate. La configuration des lieux a son importance. Ce prétoire, ou palais occupé par le procureur, n'est autre que la forteresse Antonia, à l'angle du temple de Jérusalem ; lieu impur par excellence pour un juif, et Pilate le sait. Respectant leurs coutumes, il sort sur un balcon, situé au premier étage, pour instruire le procès, tandis que la foule reste dehors. Le condamné lui, entre dans la salle du prétoire, car il n'est plus digne d'aucun respect ; peu importe qu'il soit souillé.

A lui seul, ce détail souligne la terrible hypocrisie des juifs : au moment où, par jalousie, ils livrent l'innocent à la mort, ils refusent d'entrer dans le prétoire sous prétexte de souillure légale. Ils veulent célébrer la Pâque, mais refusent de reconnaître le véritable agneau pascal, qui seul enlève le péché du monde. Terrible légalisme qui permet les plus grandes trahisons, pourvu qu'elles apparaissent aux yeux des hommes comme accomplies pour la plus grande gloire de Dieu...

*Pilate sortit donc vers eux, et dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ? Ils lui répondirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi. Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort : afin que s'accomplît la parole que Jésus avait dite, lorsqu'il avait indiqué de quelle mort il devait mourir (Jn 18, 29-32).*

Sont confirmés les deux motifs qui ont conduit les juifs à soumettre Jésus au tribunal de Pilate : *Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort ; et le genre de mort : afin que s'accomplît la parole*

que Jésus avait dite, lorsqu'il avait indiqué de quelle mort il devait mourir. Saint Jean fait ici allusion à la prophétie qu'il avait rapportée peu avant (Jn 12, 32-33), quand Jésus avait dit : *Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi. Ce qu'il disait, pour marquer de quelle mort il devait mourir, la croix.* Le chef d'accusation n'apparaît nullement ici. Il ne sera manifesté que plus tard lorsque, dans leur fureur, les juifs révéleront le motif de leur rejet : *Nous avons une loi et, d'après notre loi, il doit mourir, car il s'est fait Fils de Dieu* (Jn 19, 7). Pour l'heure, c'est Notre Seigneur lui-même qui va instruire son procès. Sa vie, nul ne la lui ôte, c'est lui qui la donne (Jn 10, 18).

## Pilate devant la Vérité

*Pilate étant donc entré dans le prétoire, appela Jésus, et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? Jésus répondit : Dis-tu cela de toi-même, ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ? Pilate répondit : Est-ce que je suis Juif ? Ta nation et les chefs des prêtres t'ont livré à moi : qu'as-tu fait ? Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs, mais maintenant mon royaume n'est point d'ici-bas. Pilate lui dit : Tu es donc roi ? Jésus répondit : Tu le dis, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité : quiconque est de la vérité écoute ma voix. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Ayant dit cela, il sortit de nouveau pour aller vers les Juifs, et il leur dit : Pour moi, je ne trouve aucun crime en lui* (Jn 28, 33-39).

Ce dialogue mène au cœur du mystère, entièrement dominé par la personne du Christ. C'est à lui d'abord qu'il revient d'instruire le procès : *Qu'as-tu fait ?* lui demande Pilate. Mais surtout, ô paradoxe, Notre Seigneur ne s'y occupe pas de lui-même, mais seulement de Pilate : Jésus veut se découvrir à lui, se donner à lui ; Il veut lui révéler Dieu, lui ouvrir le chemin du Ciel. C'est le sens de sa première réponse. À Pilate qui lui demande s'il est roi des juifs, Jésus répond : *Dis-tu cela de toi-même, ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ?* Parler ainsi, c'est inviter Pilate à distinguer entre royauté et royauté. Certes, il y a les royautés de la terre, que connaît Pilate : *dis-tu cela de toi-même ?* Mais il est une autre royauté, « une royauté de vérité et de vie, une royauté de sainteté et de grâce, une royauté de justice, d'amour et de paix » (Préface du Christ roi), une royauté surnaturelle et messianique, éternelle, celle-là même annoncée par les prophètes : *d'autres te l'ont-ils dit de moi ?* Pilate ne saisit pas la distinction, mais revient au procès : *Qu'as-tu fait ?* À cette question, Jésus ne répond nullement : Il n'est pas là pour défendre sa vie menacée, mais pour la donner, pour se donner. Il veut se donner à Pilate, lui donner la vie de la grâce, lui donner la lumière de l'éternelle vérité. Il éclaire donc Pilate ; son royaume n'est pas de ce monde, il n'est pas temporel mais éternel. Pilate est attaché aux biens matériels, aux honneurs passagers, au pouvoir temporel ; Jésus veut réveiller en lui la soif d'éternité : *Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité : quiconque est de la vérité écoute ma voix.* C'est alors que survient la question clé de Pilate : *Qu'est-ce que la vérité ?*

Ô Pilate, écoute ! regarde ! contemple ! Elle est là, devant toi, la Vérité incarnée ! Dans ce face-à-face extraordinaire, loin du bruit, loin de la foule qui dehors hurle, Celui qui est la Vérité se propose toute entier à toi ! Il veut se donner à toi, celui qui a dit : *Je suis la voie, la vérité, la vie* (Jn 14, 6). Oublie un instant ton pouvoir, les choses de la terre, ta puissance ; tais-toi, contemple. Regarde du regard de la foi, et alors la lumière se fera en toi, parce que Jésus est là devant toi, lui qui est cette *lumière venue éclairer tout homme en ce monde* (Jn 1, 9). Pilate est à la croisée des chemins. Soit il s'agenouille et adore, soit il fuit le Christ, comme Adam pécheur avait fui la présence de Dieu (Ge 3, 10). Que vas-tu faire, ô Pilate ? *Ayant dit cela, il sortit de nouveau, pour aller vers les Juifs.* Parce qu'il refuse de reconnaître le Christ pour ce qu'il est, il sort rejoindre la foule des pécheurs : *Il sortit de nouveau pour aller vers les Juifs.* Pécheur, il n'est pas digne de cette salle du prétoire où se joue le destin de l'humanité, il n'est pas digne de cet instant suprême où le monde va être jugé et vaincu. Il sort rejoindre les pécheurs, et voici Jésus seul ; seul dans la salle du prétoire, seul dans la salle du jugement.

# Jésus devant son Père

Seul ? Non ! Car voici enfin arrivé le sommet de la scène : Jésus, dans la salle du jugement, interposé entre tous les hommes pécheurs d'un côté - à l'extérieur - et son Père de l'autre. Voici le moment suprême, c'est maintenant que le jugement va être rendu. Pénétrez humblement dans ce prétoire, placez-vous discrètement dans un recoin, pour saisir quelque chose de l'échange extraordinaire entre le Christ et son Père. Certes, de là où vous êtes placés, vous ne voyez Jésus que de dos. Comment en serait-il autrement ? Il est le saint, le saint par excellence, l'Agneau sans tache se livrant à son Père, par amour. Comment pourriez-vous voir de face cet amour infini, car divin qui habite l'humanité de Jésus ? Déjà Moïse avait réclamé de voir Dieu face-à-face, et il lui fut répondu que nul ne pouvait voir Dieu face-à-face sans mourir. Car la face de Jésus est toute de perfection, elle est la splendeur de la gloire du Père, toute de pureté, toute de sainteté, immobile dans une plénitude de déité qui ne peut s'accroître ; face qui baigne tellement dans la déité, qui est plongée si avant dans le mystère du Père, que toutes les angoisses et amères souffrances de la Passion ne l'en peuvent tirer ni distraire, parce qu'elles ne peuvent atteindre jusque-là ; face intérieure, réservée au seul regard du Père, habitée par la vision béatifique dès les premiers instants de sa conception. A Moïse cependant, il fut donné de voir la gloire divine, *de dos* (Ex. 33, 20). Demandez la même grâce à Dieu. En cet instant solennel entre tous, vous y découvrirez le décret divin de notre Rédemption, prenant chair dans le Christ Jésus. Irradiant l'humanité de Jésus, sa filiation divine le pousse à se livrer, à se donner humblement pour la gloire du Père, pour le salut des hommes. Il *veut* se livrer : *Ma vie, nul ne me l'ôte, c'est moi qui la donne*. En cet instant si solennel du suprême jugement, Il présente à son Père sa volonté, et Dieu agréé l'offrande de l'humanité de Jésus. C'est là, au prétoire, dans ce face-à-face non plus entre Pilate et Jésus, mais entre Jésus-homme et le Père éternel, que le jugement divin s'accomplit. Les hommes n'auront plus qu'à l'exécuter. Et voici que déjà, les fruits de Rédemption sont signifiés par la libération de Barabbas : *Pilate dit aux Juifs : Pour moi, je ne trouve aucun crime en lui. Mais c'est la coutume qu'à la fête de Pâque je vous délivre quelqu'un. Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs ? Alors tous crièrent de nouveau : Non pas lui, mais Barabbas. Or, Barabbas était un brigand (Jn 18, 38-40)*. Ce brigand, amnistié par la mort de Jésus, nous représente tous...

## Pilate devant l'Amour

Quel est le prix de Barabbas, quel est le prix des âmes, quel est le prix de notre Rédemption ? Il n'est autre que le sang de Jésus : *Vous avez été affranchis non par des choses périssables, de l'argent ou de l'or, mais par un sang précieux, celui de l'agneau sans défaut et sans tache, le sang du Christ* (1 P 1, 18- 19). Et saint Jean, donc, de continuer : *Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller ; et les soldats, ayant tressé une couronne d'épines, la mirent sur sa tête, et le revêtirent d'un manteau de pourpre ; puis, s'approchant de lui, ils disaient : Salut, roi des Juifs ! et ils le souffletaient. Pilate sortit encore une fois et dit aux Juifs : Voici que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le manteau d'écarlate ; et Pilate leur dit : Voici l'homme* (Jn 19, 1-5).

Nous voici au *Ecce homo*. Dans son injustice, Pilate a fait flageller Jésus, bien que par deux fois, il l'ait proclamé innocent. En un geste ô combien prophétique, quoique sans le savoir, les soldats l'ont couronné d'épines, de ces épines qui, depuis le premier péché d'Adam symbolisent le péché : *La terre produira pour toi des épines* (Ge 3, 18). C'est ce Christ défiguré que Pilate montre à toute l'humanité pécheresse. L'*Ecce homo* est cette fois-ci vu de face, tant par Pilate que par les juifs. Face méprisée et bafouée, moquée et détestée, ensanglantée ; face du sacerdoce d'expiation et d'immolation, face de toutes les douleurs, de tous les abandons, face de faiblesse et de détresse, face de l'agonie, face de toutes les miséricordes. Ô Pilate, contemple ! Tout à l'heure, tu n'as pas voulu considérer la splendeur de la vérité, et du Christ tu t'étais détourné. Laisse-toi toucher maintenant

par le visage encore plus parlant de l'amour incarné ! Regarde, contemple ! A nouveau, il t'est donné de t'agenouiller ; non plus seulement pour adorer, mais désormais aussi pour demander pardon ; pardon de tes premiers crimes, car tu viens de maltraiter l'innocent. Oui Pilate, regarde ton péché en lui, regarde ces blessures, ces souffrances : tout cela est la conséquence de tes actes. Mais, derrière ces blessures, regarde aussi ce regard, regarde la rédemption qu'il te propose. Tes péchés, Il les porte ; en son amour, Il veut les expier. Mais Il ne le fera pas sans toi. Ne te laisse pas enfermer dans ton péché, il n'est pas trop tard. Toi aussi, regarde ce visage, laisse-toi regarder par le Christ : c'est son regard qui avait converti Pierre après son reniement (Lc 22, 61). C'est en lui que tu découvriras tout l'amour de Dieu pour toi.

Source : [Lou Pescadou n°215](#)